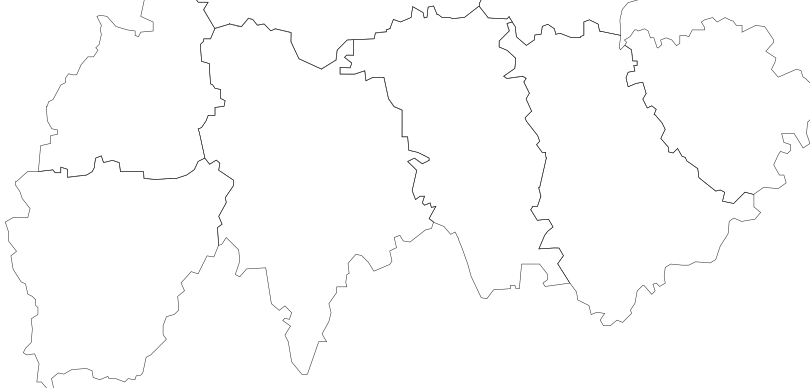


## Territoire de Moulins



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



## DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Moulines se distingue par :

- ✓ **une population totale et une population des demandeurs d'emploi moins âgées** (134 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale, 143 dans l'Allier ; pour les DE 131 versus 135 dans l'Allier) et un **taux d'activité des seniors** plus important (54 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 53 dans le département),
- ✓ **une population moins précaire** et notamment une part de foyers imposables supérieure (+1 point),

- ✓ **une structure de l'emploi potentiellement moins pénalisante** avec une part limitée de l'emploi dans les secteurs fragiles\* (17% contre 20% dans l'Allier), la sous-représentation de l'emploi industriel (un salarié moulinois sur cinq) et la sur-représentation de l'emploi dans les services (38% contre 34%),
- ✓ **une capacité supérieure à former ses résidents** en formation initiale (voie scolaire et apprentissage) comme en formation professionnelle continue,
- ✓ un très large recours à la formation par **apprentissage** (13 points de plus que la moyenne régionale).

## DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Moulines se distingue par :

- ✓ **une moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (94 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés comme dans l'Allier mais contre 125 en Auvergne) et à leur niveau de qualification (36% des DE sont manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés),
- ✓ **une faible dynamique du marché du travail** qui se traduit par le recul de l'emploi salarié et une progression du

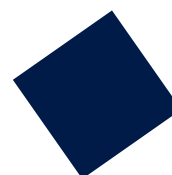
nombre de DE inscrits et une plus faible progression de l'offre d'emploi,

- ✓ **une moindre qualité de l'emploi offert** en termes de durabilité (31%) et de qualification (44% d'offres non qualifiées),
- ✓ un recul plus marqué des **effectifs en formation initiale**,
- ✓ la **moindre attractivité de cette offre de formation** (-29 points par rapport à la région), ce qui peut contribuer au **déficit du solde migratoire des jeunes**,
- ✓ un **recours plus limité aux contrats de professionnalisation** (0,4% contre 0,6% en région).

## DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire moulinois, deux emplois sur cinq relèvent de la **sphère présentielle\*\***. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui représente près d'un tiers des emplois du territoire.
- ✓ La part des **formés sur des niveaux 5** en FI est de 12 points supérieure à la moyenne régionale.

- ✓ La **formation initiale** moulinoise se distingue également par la sur-représentation des formations **sanitaires ou sociales**.
- ✓ Les **entrées en FPC** sont également sur-représentées sur ce domaine (17% contre 7% en région), de même que sur le domaine du développement personnel, au contraire du domaine technico-professionnel des services.
- ✓ Les entrées en FPC concernent, lorsqu'elles sont certifiantes, un **niveau 5** dans plus de d'un cas sur deux.



\* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

\*\* : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



## POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	134	143	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	28 %	27 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	- 0,8 %	+ 0,4 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	<b>- 13,8 %</b>	- 6,7 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	48,7 %	47,8 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	54 %	53 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	94	95	<i>Adaptabilité de la population active</i>

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	52 %	55 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,1 %	- 0,2 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère prérentielle (hors dom. pub.)	41 %	41 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	32 %	28 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	<b>17 %</b>	20 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	<b>21 %</b>	27 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	<b>38 %</b>	34 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	23 %	22 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	87 %	87 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>

## MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 4%	+ 5%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,3	1,2	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	131	135	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	44 %	45 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	36 %	33 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 3%	+ 7%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	31 %	34 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	<b>44 %</b>	38 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	19	20	<i>Difficultés de recrutement</i>

## LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence  
**xx** : situation plus favorable  
**xx** : situation moins favorable  
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

## FORMATION INITIALE

	Territoire	Région	Une mesure de...
Evolution*	-0,9 %	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	48 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	38 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	39 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	<b>99 %</b>	128 %	<i>Adéquation demande / offre de formation</i>
Part élèves résidents formés sur le territoire*	69 %	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	<b>57 %</b>	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	9 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

\* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

## FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire	Région	Une mesure de...
Part du domaine technico-pro. des services*	20 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du développement personnel*	61 %	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	<b>29 %</b>	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	52 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	32 %	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire*	<b>74 %</b>	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	17 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	<b>0,4 %</b>	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

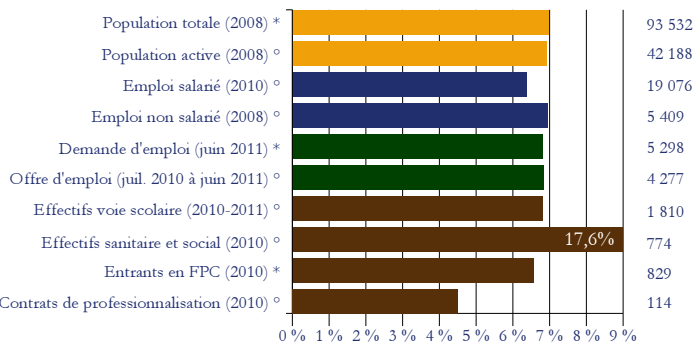
\* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés



Avec plus de 93 500 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le territoire de Moulines est le 6<sup>ème</sup> territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 7% du territoire régional.

Le poids est du même ordre pour la population active, l'emploi non salarié, la demande et l'offre d'emploi et pour les effectifs en formation initiale sous statut scolaire (6,8% à 7,0%).

Le poids du territoire dans la région



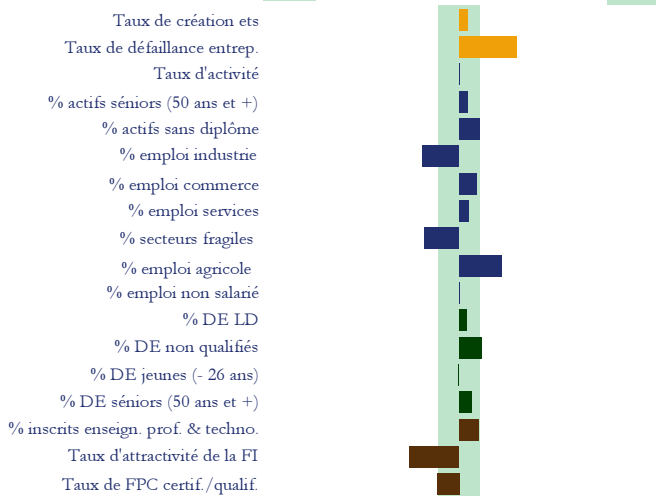
\* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi salarié est sous-représenté (19 000 salariés, 6,4% du total régional), de même que les entrants en FPC (829 stagiaires ; 6,6%) ou en contrat de professionnalisation (114 contrats ; 4,5%).

A l'inverse, le territoire de Moulines présente une très forte spécialisation sur les formations sanitaires ou sociales (774 élèves ; 17,6% du total régional).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est un taux de défaillance d'entreprises plus élevé qu'au régional (1,5% contre 1,1%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans le commerce (30%), au détriment de l'emploi dans l'industrie (21%) et dans les secteurs fragiles

Les principales spécificités du territoire



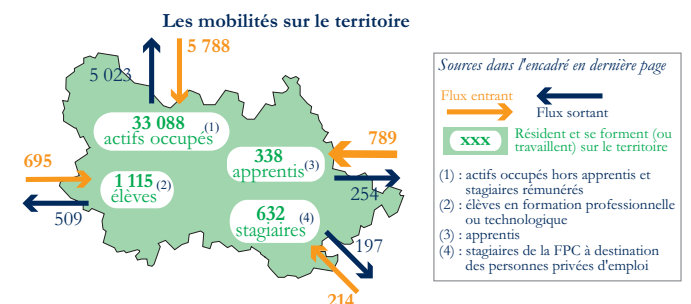
- /+ : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en dernière page

(17%). Autre spécificité locale, l'emploi agricole (7,3%) est particulièrement représenté dans le territoire (5,9% en région). Le système éducatif local se caractérise par une part plus importante de l'enseignement professionnel et technologique en FI (66% des inscrits, 60% en région), malgré sa moindre attractivité (99% *versus* 128%). A noter également que les entrants en FPC choisissent moins souvent une formation certifiante (29% des cas contre 33%).

Enfin, les parts importantes d'actifs sans diplôme et de demandeurs d'emploi non qualifiés sont les seuls indicateurs de fragilité spécifique des actifs moulinois.

L'analyse des **mobilités géographiques** montre des flux

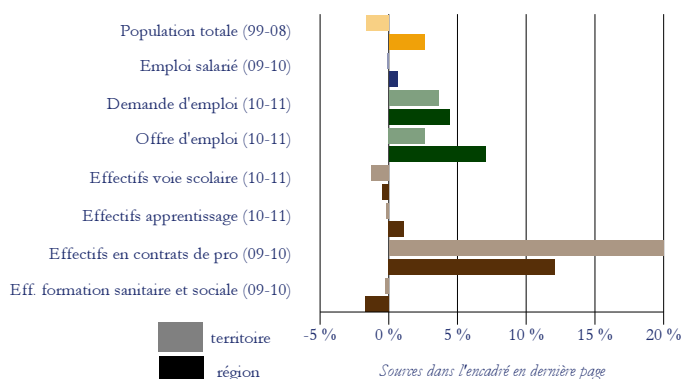


systématiquement excédentaires (actifs occupés, élèves, apprentis, stagiaires de la FPC), le signe d'une attractivité du territoire. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, une situation logique compte tenu de la proximité et de la facilité d'accès à Vichy et Montluçon ou aux régions Bourgogne et Centre.

Les **principales évolutions récentes** font état d'un bilan plutôt contrasté par rapport au régional.

Ainsi, le territoire de Moulines a connu une moindre progression de l'offre d'emploi. L'évolution est plus défavorable qu'en région pour la population totale, l'emploi salarié, les entrées en apprentissage et les effectifs entrant en voie scolaire. Dans le même temps, toutefois, la demande d'emploi a moins progressé, les entrées en formation sanitaire et sociale ont moins reculé et les signatures de contrats de professionnalisation se sont plus renforcées.

Les principales évolutions sur le territoire





## POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Moulins se caractérise par :

- ✓ une proportion des **foyers fiscaux imposables** stable à 48,7% mais un revenu fiscal moyen par foyer imposable en hausse de 0,6% (+ 170 €),

- ✓ Une **progression du nombre d'allocataires de minima sociaux** dans l'Allier (+2,0%) (précarité croissante et/ou montée en puissance des dispositifs ?),
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** dans le département au profit des actifs (+3,6% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -4,3% pour l'AER, l'AV et l'ASI).

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Moulins se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique plus dynamique** avec des créations d'établissements en hausse de 15,9% (+94 établissements pour un total de 685 créations),
- ✓ Une **progression concentrée** sur la construction (+44%), l'administration, enseignement, santé, social (+37%) et dans les services divers (+17%), mais un recul dans la restauration (-45%) et la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (-79%),

- ✓ Un **emploi stable en moyenne** (-0,1% ; 28 emplois détruits), qui s'est amélioré dans les services divers (+210 emplois ; +242 emplois dans les activités liées à l'emploi) et dans l'administration, enseignement, santé, social (+68 ; +50 dans l'action sociale sans hébergement).
- ✓ Une **destruction massive d'emplois dans l'industrie** (-318 emplois) et une stabilité dans la construction (14 emplois créés) et le commerce (2 emplois détruits).

## MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Moulins se caractérise par :

- ✓ Une **amélioration de l'offre d'emploi quantitative** (+110 offres ; +2,6%) et mais une **dégradation qualitative** (-9,4% de l'offre durable, -8,4% de l'offre qualifiée).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul significatif dans les services** (-94 offres), la construction (-52 offres) et l'industrie (-45) mais une progression dans le commerce (+52), en particulier dans la restauration (+61 offres).

- ✓ Une **demande d'emploi en progression** significative (+185 DE ; +3,6%), notamment pour les bénéficiaires du RSA (+7%), les DE de longue et de très longue durée (+12% ; +20%), les seniors (+18%) et les DE TH (+24%).
- ✓ Une **amélioration de la situation** des jeunes (recul de 3%).

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Moulins se caractérise par :

- ✓ Une diminution de 0,9% des **effectifs scolarisés en formation initiale**, résultant d'une baisse en voie scolaire (-1,3%, -24 inscrits) et d'une stagnation en apprentissage (-0,2%, -2 inscrits).
- ✓ Un recul du nombre d'inscrits dans le **domaine de la production** (-1%, -15 inscrits), notamment dans la mécanique générale et de précision (-70%), dans les structures métalliques (-22%) ainsi que dans les spécialités tertiaires (-1,1%, -16 inscrits) dont celles plurivalentes des échanges et de la gestion (-30%).
- ✓ Des **effectifs en apprentissage stables**, conséquence d'un recul dans les spécialités de la production (-3,3% ;

-27% dans les structures métalliques) et d'une croissance dans les spécialités des services (+2,2% ; +9% dans la santé).

- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en augmentation de 20% en un an, notamment dans l'industrie (+121%), le commerce (+12,5%) et la construction (+9,1%) et un déclin dans les services divers (-11%).
- ✓ Une stagnation des **effectifs inscrits dans les écoles sanitaires et sociales**, conséquence d'une baisse du nombre d'infirmiers et d'assistants de service social (respectivement - 26% et -2%) et d'une progression des effectifs d'aide-médecino-psychologique (+9%).

# SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

## DÉFINITIONS

**Indice de vieillissement** : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

**Potentiel de départs à la retraite** : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

**Taux de migration nette** : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

**Indice de qualification** : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

**Sphère présentielle** : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

**Domaine public** : regroupe les emplois de la fonction publique.

**Part de l'emploi dans les secteurs fragiles** : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

**Indice de concentration** : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

**Taux de rotation de la demande d'emploi** : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

**Part des DE non qualifiés** : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

**Part des offres durables** : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

**Part des offres non qualifiées** : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

**Taux de tension** : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

**Taux d'attractivité** : rapport entre le nombre de candidats (1<sup>ers</sup> vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

**Taux de recours à l'alternance** : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

**Cartes des mobilités sur le territoire** : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

## SOURCES

**Population totale** : sources INSEE, RP 1999 et EAR

**Population active** : source INSEE EAR

**Minima sociaux** : source DREES

**Stock et créations d'établissements** : source INSEE SIRENE

**Stock et défaillances d'entreprises** : sources INSEE SIRENE et BODACC

**Emploi salarié** : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

**Demande d'emploi** : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

**Offre d'emploi** : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

**Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage** : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

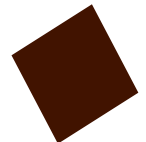
**Attractivité des formations** : source SAIO, Etablissements Publics

**Effectifs en formation sanitaire et sociale** : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

**Effectifs en FPC** : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

**Contrats en alternance** : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

